

L'Adresse—M. Duclos

Monsieur l'Orateur, j'aimerais aussi vous féliciter pour l'importante fonction qui vous a été confiée, et je vous souhaite beaucoup de succès et de satisfaction dans l'accomplissement de vos devoirs de président de la Chambre.

Je regrette toutefois que les débuts de cette 30^e législature soient assombrés par l'absence de notre gouverneur général. Je suis sûr de me faire le porte-parole de tous les députés de la Chambre en lui souhaitant un prompt rétablissement et un retour pour bientôt dans ses hautes fonctions. Il est toutefois réconfortant, monsieur l'Orateur, qu'il soit remplacé, étant donné les circonstances, par un homme du calibre du très honorable juge Bora Laskin.

Monsieur l'Orateur, fidèle à la tradition, je voudrais d'abord faire connaître aux députés la circonscription que j'ai le privilège de représenter depuis l'élection de juillet dernier. La circonscription de Montmorency a été constituée en vue des élections de 1965. Elle est située au nord-est de la ville de Québec; il s'agit d'une circonscription qui s'étend d'ouest en est à partir des villes de Charlesbourg et d'Orsainville, localités situées immédiatement au nord de la ville de Québec qu'elle contourne à sa limite nord-est pour ensuite longer le fleuve Saint-Laurent jusqu'à la municipalité de Saint-Joachim située à quelque 30 milles à l'est de la ville de Québec. En somme, ma circonscription comprend quelque 21 villes et municipalités.

Monsieur l'Orateur, ce serait peut-être plus facile à comprendre pour la plupart des députés si je disais que c'est dans la circonscription de Montmorency qu'on trouve cette perle de la nature qu'est l'Île d'Orléans, que l'on trouve aussi les chutes Montmorency, le sanctuaire bien connu de Sainte-Anne-de-Beaupré ainsi que le Centre de ski du Mont Sainte-Anne.

Une partie importante de la circonscription de Montmorency recouvre ce qui était auparavant une zone agricole, à savoir, l'Île d'Orléans d'une part, et la bande de terre le long du Saint-Laurent entre l'Ange-Gardien et la municipalité de Saint-Joachim d'autre part.

Malheureusement, aujourd'hui, à peine 2 p. 100 de la population active de la circonscription de Montmorency s'adonne à l'agriculture. En effet, on y travaille surtout dans l'industrie manufacturière, dans l'industrie de la construction, dans les services gouvernementaux et paragouvernementaux, dans le commerce et aussi dans les services publics en général.

Partie intégrante de la région du Québec métropolitain, la circonscription de Montmorency connaît un développement qui est intimement lié et associé au développement de l'ensemble de la région. Plusieurs des investissements dans l'infrastructure faits par le gouvernement fédéral au cours des dernières années dans la région du Québec métropolitain ont directement bénéficié à la population de la circonscription de Montmorency. Je voudrais ici énumérer quelques-uns de ces investissements. Par exemple, les 18 millions de dollars consacrés à la construction du boulevard de la Capitale, cette route de ceinture qui entoure la région du Québec métropolitain et qui permet à la population de la circonscription de Montmorency d'avoir accès très rapidement à la partie ouest de la région de Québec. Il y a aussi l'aménagement du mont Saint-Anne, auquel le ministère de l'Expansion économique régionale a consacré 13 millions de dollars. Enfin, il y a l'élargissement du boulevard Henri-Bourassa, où 9 millions de dollars ont été dépensés par le ministère en vue de relier le boulevard de la Capitale aux battures de Beauport, de façon à ce qu'éventuellement et le plus rapidement possible elles soient aménagées comme port.

[M. Duclos.]

Je parlais de ces investissements, monsieur l'Orateur, mais tout ceci à mon sens ne doit être qu'un début. En effet, les besoins de développement économique de ma circonscription sont énormes, d'autant plus que le taux de chômage s'y établit approximativement à 8 p. 100. Il importe donc que soient mises en application des mesures destinées à créer dans la région du Québec métropolitain un pôle de développement économique qui permette à cette région d'épauler la région de Montréal, où se trouve au Québec l'ensemble de l'industrie manufacturière. A mon avis, c'est autour du développement du port de Québec que doit s'articuler toute stratégie visant à créer un tel pôle de développement. Or, comme le conclut un rapport préparé pour le compte du ministère de l'Expansion économique régionale, il est dans la nature des choses que le port de Québec, dont l'activité a plus que doublé au cours des cinq dernières années, se développe vers l'est, c'est-à-dire dans la circonscription de Montmorency. Il s'agirait d'aménager graduellement les battures, c'est-à-dire cette partie de territoire qui s'étend des limites des terrains de l'Anglo Canadian Pulp and Paper Mills Limited, jusqu'au pont de l'Île d'Orléans.

D'ailleurs, monsieur l'Orateur, plusieurs raisons militent en faveur d'une telle initiative du gouvernement. Il y a d'abord le fait que le chenal au sud de l'Île d'Orléans est en train d'être dragué à une profondeur de 41 pieds, ce qui permettrait l'accès de navires de 125,000 tonneaux—on sait, par exemple, que, à cause de la configuration du fleuve, seuls les navires de 40,000 tonneaux peuvent se rendre jusqu'au port de Montréal—navires qui pourraient avoir un tirant d'eau allant jusqu'à 54 pieds.

Il faut aussi tenir compte de l'espace disponible, espace d'une longueur de cinq milles, et qui permettrait d'installer un port d'approximativement 500 pieds de profondeur.

On trouve aussi derrière les installations portuaires de l'espace supplémentaire qui permettrait de créer une zone portuaire industrielle.

Enfin, les battures sont reliées, grâce au boulevard Henri-Bourassa, dont je parlais tout à l'heure, et au boulevard de la Capitale, aux grandes voies de communication qui s'inscrivent dans le réseau routier de l'ensemble du Québec et du Canada.

Un tel développement du port de Québec, monsieur l'Orateur, entraînerait sans doute l'établissement d'industries de pointe, c'est-à-dire des industries qui peuvent créer des emplois bien rémunérés pour tout ce groupe de techniciens et d'ouvriers spécialisés que forme une bonne partie de nos jeunes qui entrent sur le marché du travail.

Ces industries peuvent payer des salaires intéressants en raison surtout de leur taux de productivité extrêmement élevé.

Je voudrais aussi souligner l'importance d'une liaison aérienne directe entre New-York et la ville de Québec. Une telle liaison permettrait que devienne plus florissante l'industrie touristique qui s'est greffée dans ma circonscription sur les activités sportives du Mont Sainte-Anne. Il en résulterait, en effet, une augmentation considérable du nombre de touristes américains qui viendraient s'y adonner au ski pendant la saison d'hiver. Je souhaite donc que le gouvernement fasse les démarches nécessaires afin que les délicates négociations entreprises avec le gouvernement américain à ce sujet connaissent un dénouement heureux.

Monsieur l'Orateur, je mentionnais tantôt que l'Île d'Orléans m'apparaissait être une perle de la nature. Pour cette raison, je voudrais exprimer mon appréciation au gouver-